

Liste des documents à fournir pour votre demande de RSA

Département de la Loire

Vous êtes exploitant agricole, imposé au régime fiscal du micro BA, et vous venez de réaliser une demande de RSA en ligne.

Afin d'étudier vos droits, nous vous remercions de nous fournir les documents suivants.

⇒ **Pour toute demande de RSA :**

- une copie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

⇒ **Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un logement non-loué (autre que votre résidence principale) :**

- une copie de votre dernier avis d'imposition de la taxe foncière.

ⓘ *Les documents, réclamés ci-dessus, doivent être numérisés et envoyés au format électronique. Ils doivent être déposés sur notre service en ligne « Déposer des documents », accessible à partir de votre espace privé sur notre site Internet.*

Choisissez le type de document à déposer :

- « Justificatifs pour les non-salariés » pour les autres documents.

ⓘ *La copie de votre dernier avis d'imposition de la taxe foncière être numérisée avec la déclaration des revenus de capitaux mobiliers ou immobiliers dans un seul fichier.*

ⓘ *La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo. Vous pouvez diminuer la résolution de votre scanner si la taille de votre fichier est supérieure à 1 Mo.*

ⓘ *En cas de difficultés rencontrées lors la réalisation de votre demande, nous vous invitons à contacter notre service d'assistance en ligne au 03.20.90.05.00 afin de pouvoir vous guider et vous permettre d'effectuer votre demande.*